

# PRÉSENTATION

## DE L'OUTIL



## NOMENCLATURES & SOURCES

Projet financé avec le concours de l'Union européenne  
avec le Fonds social européen.



- > [Nomenclatures](#)
  - > [Formation](#)
    - > [Filières de formation régionales](#)
    - > [Nomenclature des spécialités de formation \(NSF\)](#)
    - > [Niveaux de formation](#)
  - > [Métiers](#)
    - > [Familles professionnelles \(FAP\)](#)
    - > [Répertoire opérationnel des métiers et des emplois \(ROME\)](#)
    - > [Professions et catégories socioprofessionnelles \(PCS\)](#)
  - > [Secteurs d'activité et domaines d'emploi](#)
    - > [Nomenclature agrégée \(NA\) des secteurs d'activité](#)
    - > [Domaine d'emploi](#)
  - > [Statuts et types de contrat](#)
    - > [Emplois sans limite de durée](#)
    - > [Emplois non-salariés](#)
- > [Sources](#)
  - > [Base Carif-Oref des effectifs en formation](#)
  - > [Certif info](#)
  - > [Base tous salariés \(BTS\)](#)
  - > [Demandeurs d'emploi en fin de mois \(DEFM\)](#)
  - > [Enquête emploi en continu \(EEC\)](#)
  - > [Recensement de la population \(RP\)](#)
  - > [Tensions de recrutement](#)

## Nomenclatures

### Formation

#### Filières régionales de formation

La nomenclature des filières régionales de formation a fait l'objet d'une construction partenariale en 2013 dans le cadre du suivi du contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP 2011-2015) de la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur. Elle est constituée de 19 filières de formation professionnelle et adaptée au contexte régional. Une filière est une agrégation de spécialités de formation (NSF 100, cf. nomenclature nationale des spécialités de formation) et regroupe l'ensemble des certifications relevant de ces spécialités.

Pour plus d'informations, se référer au « Mémo » n° 60, *Construction d'une nomenclature régionale de filières de formation : méthode et enjeux*, ORM, avril 2014.

## Nomenclature des spécialités de formation (NSF)

La nomenclature des spécialités de formation (NSF) a été élaborée dans le cadre du CNIS en 1994. Elle « a pour vocation de couvrir l'ensemble des formations, tant initiales que continues, professionnelles ou non, quel qu'en soit le niveau ». Elle comporte quatre niveaux hiérarchisés de classement (un niveau en 4 postes, en 17 postes, en 100 postes et en 700 postes). Le niveau retenu de classement est le niveau 100, il est appelé « groupes de spécialités de formation ».

### Niveaux de formation

Les niveaux de formation correspondent aux catégories de certifications suivantes :

- Niveau bac et inférieur au bac :
  - CAP, BEP ou diplôme de niveau équivalent ;
  - baccalauréat (général, technologique ou professionnel), brevet supérieur, capacité en droit, DAEU, ESEU, brevet professionnel, de technicien ou d'enseignement, diplôme équivalent.
- Niveau bac + 2 :
  - BTS, DUT, DEUG, Deust ;
  - diplôme de la santé ou du social de niveau bac + 2, diplôme équivalent.
- Niveau bac + 3 et plus :
  - licence, licence professionnelle, maîtrise, diplôme équivalent de niveau bac + 3 ou bac + 4 ;
  - master, DEA, DESS, diplôme de grande école de niveau bac + 5, doctorat de santé ;
  - doctorat de recherche (hors santé).

### CQP, habilitations

Cette catégorie regroupe les certificats de qualification professionnelle (CQP), les habilitations, et les autres certificats sans niveau de formation associé.

### Les non-diplômés

Il s'agit des personnes qui ne possèdent aucun diplôme (pas de scolarité ou scolarité achevée avant la fin de l'école primaire ; scolarité suivie jusqu'à la fin de l'école primaire ou achevée avant la fin du collège ; scolarité jusqu'à la fin du collège ou au-delà) ; ainsi que les personnes titulaires du certificat d'études primaires (CEP) ou du BEPC (brevet élémentaire, brevet des collèges...).

Cela ne signifie pas que ces personnes sont sans qualification professionnelle. Certaines ont pu continuer leurs études au-delà du collège sans pour autant obtenir un diplôme du second cycle. D'autres peuvent avoir acquis les compétences nécessaires pour exercer leur métier dans le cadre de formations non diplômantes ou par l'expérience.

## Métiers

### Familles professionnelles (FAP)

La nomenclature des familles professionnelles (FAP, version 2009) a été élaborée par le ministère en charge du Travail. Les FAP regroupent les professions qui font appel à des compétences communes sur la base de « gestes professionnels » proches. Elles permettent d'étudier conjointement l'emploi et le marché du travail à travers un même référentiel de métiers.

Cette nomenclature rapproche le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME), utilisé par France Travail (ex-Pôle emploi)<sup>1</sup> pour classer les offres et les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi, des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), nomenclature utilisée par l'Insee dans ses enquêtes. Elle comporte 22 domaines professionnels qui se décomposent en 87 familles professionnelles regroupées et 225 familles professionnelles détaillées. L'outil Mét@For est basé sur les familles professionnelles en 87 postes.

<sup>1</sup> L'opérateur France Travail était jusqu'au 31 décembre 2023 l'opérateur Pôle emploi.

### Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME)

Le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME, V3) de France Travail est construit dans une logique opérationnelle à partir de la spécificité du métier et des savoir-faire requis afin de faciliter le placement des demandeurs d'emploi.

Le ROME est organisé autour d'une arborescence à trois niveaux. Le code ROME est composé d'une lettre et quatre chiffres :

- la lettre (de A à N) représente une famille de métiers (au nombre de 14), ex. : J - Santé ;
- la lettre et les deux premiers chiffres identifient le domaine professionnel (au nombre de 110), ex. : J11 - Praticiens médicaux ;
- et les quatre chiffres du code ROME, associés à un intitulé, identifient la fiche métier (531 fiches contenant près de 11 000 appellations différentes de métiers et emplois), ex. : J1103 - Médecine dentaire.

#### Code qualification associé au ROME :

Les codes qualifications sont issus de la table de correspondance entre FAP-2009, PCS et ROME de la Dares. Associés à un code du répertoire ROME, ils permettent d'affecter le code FAP-2009 correspondant.

0 : Non précisé

1 : Manœuvres

2 : Ouvriers non qualifiés

3 : Ouvriers qualifiés

4 : Ouvriers hautement qualifiés

- 5 : Employés non qualifiés
- 6 : Employés qualifiés
- 7 : Techniciens
- 8 : Agents de maîtrise
- 9 : Ingénieurs et cadres.

## Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS-2003) repose sur la distinction du statut et de la catégorie socioprofessionnelle ; il s'agit d'apprécier la profession des personnes à des fins d'études économiques et sociales. La PCS comporte quatre niveaux d'agrégation emboîtés. Au niveau le plus fin, un poste de la nomenclature PCS correspond à une profession, décrite par un code à 4 positions comportant trois chiffres et une lettre. Au niveau le plus agrégé se trouvent les groupes socioprofessionnels : 8 postes, correspondant au premier chiffre de la PCS. Dans cet outil, la PCS est utilisée à un niveau d'agrégation intermédiaire (niveau 2) en 24 postes.

### **PCS en 24 postes :**

- 10 Agriculteurs exploitants
- 21 Artisans
- 22 Commerçants et assimilés
- 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
- 31 Professions libérales et assimilés
- 32 Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
- 36 Cadres d'entreprise
- 41 Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés
- 46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- 47 Techniciens
- 48 Contremaîtres, agents de maîtrise
- 51 Employés de la fonction publique
- 54 Employés administratifs d'entreprise
- 55 Employés de commerce
- 56 Personnels des services directs aux particuliers
- 61 Ouvriers qualifiés
- 66 Ouvriers non qualifiés
- 69 Ouvriers agricoles

## Secteurs d'activité et domaines d'emploi

## Nomenclature agrégée (NA) des secteurs d'activité

La nomenclature utilisée pour présenter les données sur le secteur d'activité de l'établissement employeur est la nomenclature agrégée (NA, 2008), qui s'est substituée à la nomenclature économique de synthèse (NES). Dans cet outil est utilisée la nomenclature agrégée en 38 postes.

### CodeIntitulé NA38

AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
BZ	Industries extractives
CA	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
CB	Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure
CC	Travail du bois, industries du papier et imprimerie
CD	Cokéfaction et raffinage
CE	Industrie chimique
CF	Industrie pharmaceutique
CG	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
CJ	Fabrication d'équipements électriques
CK	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
CL	Fabrication de matériels de transport
CM	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements
DZ	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
EZ	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
FZ	Construction
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
HZ	Transports et entreposage
IZ	Hébergement et restauration
JA	Édition, audiovisuel et diffusion
JB	Télécommunications
JC	Activités informatiques et services d'information
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
LI	Dont : loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire
MA	Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques
MB	Recherche-développement scientifique
MC	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
NZ	Activités de services administratifs et de soutien (dont : activités des agences de travail temporaire (intérim) ; activités des agences de voyage ; activités de sécurité privée ; nettoyage des bâtiments ; services d'aménagement paysager ; activités de centres d'appels)
OZ	Administration publique
PZ	Enseignement
QA	Activités pour la santé humaine
QB	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives
SZ	Autres activités de services

## CodeIntitulé NA38

- TZ Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
- UZ Activités extraterritoriales

## Domaine d'emploi

Le domaine d'emploi correspond à la catégorie juridique de l'employeur, affinée grâce au code Siren (Système informatique du répertoire des entreprises, code Insee unique servant à identifier une entreprise, un organisme ou une association ayant des activités en France).

Dans l'outil Mét@For, cet indicateur comprend 8 modalités :

- > Fonction publique d'État
- > Fonction publique territoriale
- > Fonction publique hospitalière
- > Autres organismes publics (consulaires, établissements publics industriels ou commerciaux...)
- > Artisans, commerçants, professions libérales
- > Particuliers employeurs
- > Associations, Fondations
- > Sociétés privées

## Statuts et types de contrat

### Emplois sans limite de durée

Les emplois sans limite de durée regroupent les contrats à durée indéterminée et les fonctionnaires titulaires. Les emplois à durée limitée regroupent les contrats à durée déterminée, les contrats aidés et les stagiaires rémunérés.

### Emplois non-salariés

Les emplois non-salariés regroupent les travailleurs indépendants ou les personnes travaillant à leur compte, les chefs d'entreprise salariés ou PDG ou gérants minoritaires de SARL, et les personnes aidant une autre personne (le plus souvent un membre de leur famille qui est lui-même à son compte) dans son travail sans être rémunérées.

## Sources

## Base Carif-Oref des effectifs en formation

Depuis une vingtaine d'année, l'OREF collecte et redresse les données sur les personnes qui se forment en région Provence - Alpes - Côte d'Azur dans le cadre d'un dispositif financé sur fonds public ou paritaire, quel que soit le type ou le niveau de la formation suivie. Issue d'un partenariat avec plusieurs fournisseurs de données, la base de données des effectifs en formation permet de dénombrer les personnes présentes dans les différents dispositifs de formation et de les caractériser selon leur statut, leur âge, leur sexe, leur situation vis-à-vis du handicap.

*Effectif total observé : 173 840 personnes en formation en Provence - Alpes - Côte d'Azur en 2022.*

**Formation initiale - voie scolaire :** personnes inscrites en 2022-2023 en dernière année de formation, préparant un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur, dans les voies scolaires publiques ou privées sous contrat, relevant des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (universités, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, grands établissements, instituts catholiques), de l'agriculture, de la mer ou encore de la santé et des affaires sociales (données à la rentrée scolaire ou année civile).

**Formation initiale - apprentissage :** apprentis inscrits en dernière année de formation dans un centre de formation par apprentissage (CFA) de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur au 31.12.2022.

Les données sont exploitées au site de formation et comprennent également les formations dispensées en distanciel.

**Formation continue des demandeurs d'emploi :** entrées en formation de demandeurs d'emploi, issues du Fichier des entrées en formation de France Travail. Ce fichier statistique est constitué à partir des trois types d'informations suivantes disponibles dans le système d'information opérationnel de France Travail :

- les attestations d'entrée en stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation ;
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES ;
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

L'unité de comptage de la base est le stagiaire et non l'individu. Une personne en recherche d'emploi (inscrite à France Travail) effectuant plusieurs formations dans l'année est comptée plusieurs fois.

Dans cet outil, sont pris en compte les demandeurs d'emploi ayant entamé une formation visant une certification professionnelle (diplôme, titre, certificat, habilitation), financée ou co-financée par le stagiaire lui-même, par les pouvoirs publics et/ou les OPCO.

Les données sont exploitées au lieu de résidence du stagiaire.

*Sources : Depp, Dirm, Draaf, Drees, France Travail – Base Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur, effectifs en formation 2022.*

## Certif info

Certif info est un référentiel national de certifications, co-produit par le Réseau des Carif-Oref (RCO) et l'Onisep. Il recense plus de 6 900 certifications au plan national. Il contient les certifications professionnelles (titres enregistrés sur demande au RNCP) ; les diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'État (enregistrés de droit au RNCP) ; les diplômes nationaux sans finalité professionnelle ; les certificats de qualification professionnelle (CQP) et autres certifications reconnues par les branches professionnelles. En marge de ce référentiel, cet outil recense également les habilitations nécessaires à l'exercice de certaines professions (par exemple : FIMO, Caces...).

Pour chaque certification, des informations sont disponibles sur le type de certification, le niveau de la formation, le référentiel de la formation précisant les principaux objectifs de la formation, les voies d'accès à la qualification, l'organisme valideur de la certification ou encore des liens vers les textes législatifs. Chaque certification est également indexée avec différentes nomenclatures métier ou formation telles que le ROME, les NSF ou les FAP.

*Source : RCO, Onisep – Certif info, février 2024 – Traitement Carif-Oref.*

## Base tous salariés (BTS)

La Base tous salariés (BTS) est issue de l'exploitation par l'Insee de trois sources : la déclaration sociale nominative (DSN), formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise du secteur privé employant des salariés ; des informations relatives aux trois fonctions publiques provenant pour leur part du Système d'information sur les agents du service public (Siasp) et de celles des particuliers employeurs.

Dans cet outil, les établissements employeurs ainsi que les salaires par métier sont caractérisés grâce au fichier BTS 2021 mis à disposition par l'Insee. Celui-ci couvre l'ensemble des établissements relevant du secteur privé, des trois fonctions publiques et les particuliers employeurs.

Les données sur les salaires concernent l'ensemble des salariés, y compris ceux de la fonction publique et les particuliers employeurs mais ne concernent pas les apprentis ni les stagiaires. Il s'agit du salaire net médian mensuel en équivalent temps plein.

*Source : Insee – Base tous salariés 2021 – Traitement Carif-Oref.*

## Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)

Les données sur les demandeurs d'emploi concernent ceux inscrits en fin de mois à France Travail (ex-Pôle emploi)<sup>1</sup>, en catégorie ABC. Cette catégorie regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ou exerçant une activité réduite. Les données sont brutes, c'est-à-dire non corrigées des variations saisonnières, et en stock, au 31 décembre 2022.

*Effectif total observé : 456 929 demandeurs d'emploi (cat. ABC) en Provence - Alpes - Côte d'Azur au 31.12.2022.*

<sup>1</sup> L'opérateur France Travail était jusqu'au 31 décembre 2023 l'opérateur Pôle emploi.

*Source : France Travail, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT), DEFM ABC, données brutes à fin décembre 2022 - Traitement Carif-Oref.*

## Enquête emploi en continu (EEC)

Réalisée par l'Insee depuis 1950, l'Enquête emploi est la seule source de données fournissant une mesure des concepts d'activité, chômage, emploi et inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT).

Cette enquête vise à observer à la fois de manière structurelle et conjoncturelle la situation des personnes sur le marché du travail. L'enquête est réalisée en continu, toutes les semaines de l'année.

Dans cet outil, les données issues de cette enquête concernent la population active occupée au sens du BIT. Elle comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine donnée (appelée semaine de référence), qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie (moins d'un an), des congés payés, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie... Les militaires du contingent, les apprentis et les stagiaires rémunérés font également partie de la population active occupée.

L'Enquête emploi constitue la seule enquête d'envergure permettant l'observation fine du lien entre formation et métier. En effet, outre les informations précises sur les métiers exercés par les individus, l'enquête comprend des informations détaillées sur la formation des actifs en emploi, renseignant à la fois sur le niveau et la spécialité de formation. Les données sur la formation des actifs en emploi font référence au plus haut diplôme détenu (déclaratif des individus).

Afin d'obtenir des données fiables au niveau régional, c'est-à-dire basées sur des effectifs de répondants suffisants, plusieurs années de l'enquête ont été empilées (2008 à 2012).

*Source : Insee - Enquêtes emploi en continu 2008-2012 - Traitement Carif-Oref.*

## Recensement de la population (RP)

Le recensement de la population (RP), réalisé par l'Insee, a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

Depuis janvier 2004, des collectes de recensement sont organisées chaque année, de telle manière que l'intégralité des communes soient enquêtées sur une période de cinq ans. Les résultats du recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes. Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes. Cette date de référence est l'année médiane des cinq années d'enquête. Les évolutions sont donc observées sur des intervalles de cinq ans afin que les échantillons enquêtés soient entièrement distincts.

Cet outil mobilise principalement les résultats du recensement de 2020. Ils sont produits à partir des enquêtes réalisées de 2018 à 2022. Ils sont comparés aux résultats du recensement de 2014.

Dans cet outil, les données du RP concernent la population active occupée (ou population active ayant un emploi), qui comprend les personnes déclarant être dans l'une des situations suivantes :

- exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur tout en exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

Dans le recensement, les personnes actives ayant un emploi peuvent être comptabilisées à leur lieu de résidence ou à leur lieu de travail. Dans cet outil, les données sont principalement exploitées au lieu de résidence. Seules les données localisées (cartes par zones d'emploi) sont exploitées au lieu de travail. Le niveau de diplôme des actifs en emploi fait référence au plus haut diplôme détenu (déclaré par l'individu).

*Effectifs observés en 2020 : 1 958 287 personnes en emploi au lieu de travail.*

*Source : Insee – RP 2018-2022 millésimé 2020, au lieu de résidence et au lieu de travail – Traitement Carif-Oref.*

## Tensions de recrutement

La Dares et France Travail ont élaboré en 2021 un nouveau dispositif de mesure des tensions sur le marché du travail. Ce dispositif porte sur l'ensemble des offres diffusées en ligne et remplace le précédent indicateur, interrompu en 2017, qui s'appuyait sur les seules offres collectées par Pôle emploi. L'approche rénovée des tensions se fonde désormais sur un indicateur synthétique prenant en compte trois notions : les difficultés de recrutement

anticipées par les employeurs, le rapport entre offres et demandes d'emploi, et la facilité des demandeurs d'emploi à retrouver un emploi.

Dans cet outil, la sous-rubrique "Pour en savoir plus sur les tensions de recrutement" indique que le métier est en tension forte, élevée ou n'est pas en tension en région. Elle présente également des indicateurs complémentaires explicatifs sur les facteurs potentiels de tension et leur intensité par métier. Chacun de ces facteurs est explicité dans une note dont le contenu est repris ci-dessous :

- Intensité d'embauches : plus l'indicateur est fort, plus le nombre d'offres ou de projets de recrutement est important (au regard de l'emploi salarié) ;
- Lien formation-emploi : plus l'indicateur est fort, plus le nombre de spécialités de formation initiale ou continue susceptibles d'alimenter le métier concerné ainsi que la part des non-diplômés dans le métier sont restreints ;
- Manque de main-d'œuvre disponible : plus l'indicateur est fort, plus le nombre de personnes souhaitant trouver un emploi dans le métier est faible (au regard de l'emploi salarié) ;
- Non-durabilité de l'emploi : plus l'indicateur est fort, plus les postes proposés (offres ou projets de recrutement) sont de courte durée ou à temps partiel ou saisonniers ;
- Conditions de travail contraignantes : plus l'indicateur est fort, plus la part de salariés subissant une ou plusieurs contraintes est importante (contraintes physiques, travail répétitif, morcellement des journées de travail...).

Source : Dares, France Travail - Métiers en tension en 2022 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.